

## L'action d'une délégation régionale pour LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN TERRITOIRE

L'ambition des Haras nationaux d'accompagner la professionnalisation et le développement économique de la filière liée au cheval, souhaite désormais s'affirmer par un positionnement en Agence de développement économique en territoires. Ce concept aux contours certes malléables, vise néanmoins à la fois à remettre en perspectives les activités de l'établissement public et à en réorienter les missions.

Ce nouvel affichage des Haras nationaux, d'une action orientée en faveur du développement économique et organisée en territoires, interpelle en particulier, celle des délégations régionales. En effet, la délégation régionale, structure de proximité d'une part, de coordination interne et en charge des développements externes d'autre part, apparaît d'ores et déjà inscrite dans cette perspective, ou pour le moins, déjà fortement sollicitée en ce sens.

L'analyse, par exemple, **des actions de la délégation régionale Nord-Pas de Calais - Picardie permet de distinguer quatre axes principaux d'intervention**, qui portent cette idée d'Agence de développement économique en territoires :

- des prestations de conseil et d'ingénierie pour les activités hippiques ;
- la mise en place d'observatoires et d'une capacité d'audit des entreprises équestres ;
- l'aide à l'élaboration et à l'accompagnement de politiques publiques locales de la filière liée au cheval ;
- la structuration et l'animation d'un réseau de centres de ressources pour l'étalement.

### DES PRESTATIONS DE CONSEIL ET D'INGÉNIERIE

La délégation régionale Nord-Pas de Calais - Picardie s'est proposée et a, à l'évidence, bénéficié de l'opportunité depuis plusieurs années déjà, d'être en appui d'opérations structurantes. La mise en place du Pôle d'excellence rurale de La Capelle (Aisne) comprenant la création et le regroupement de

CONSEIL INTERREGIONAL DU CHEVAL

PICARDIE LA REGION

Le cheval en

PICARDIE

2008

Observatoire économique régionale

Fonds Éperon

www.cheval.nordpasdecalais-picardie.fr

© CONSEIL INTER-REGIONAL DU CHEVAL - NORD - PAS DE CALAIS

Rapport 2008 de l'observatoire économique régionale de Picardie

structures équestres locales autour de la reconstruction de l'essentiel des infrastructures de l'hippodrome, la restructuration de trois des principaux sites équestres du Nord-Pas de Calais

(Le Touquet - Paris-Plage, Hardelot et Marcq-en-Baroeul) dans le cadre du positionnement de la région comme base de préparation des équipes étrangères pour les Jeux olympiques de

► Londres en 2012 ou la requalification d'une friche industrielle en centre équestre sur la Communauté de communes Flandre-Lys (Nord), constituent certainement les exemples les plus importants et les plus caractéristiques à la fois, de cette stratégie.

La nature du porteur de projet et de l'appui apporté par Les Haras nationaux diffèrent. Il s'est agit, respectivement, d'une aide à la coordination générale des opérations et à la mise en place des plans de financement, d'une aide à la programmation des investissements à réaliser et d'une aide à la définition et à l'évaluation de la faisabilité. Cependant, cet appui se caractérise de façon commune par :

- un besoin opérationnel exprimé par les porteurs de projet ;
- une intervention formalisée, contractualisée et rémunérée ;
- une expression de la confiance accordée aux Haras nationaux et à leur image.

Ces activités encore nouvelles des Haras nationaux, désormais confortées, commercialisées et valorisées sous l'identité de HN Conseil & Ingénierie, constituent indéniablement l'axe le plus affirmé de l'apport de la délégation régionale à l'incarnation du projet d'Agence de développement économique en territoires. Car au-delà de l'appui opérationnel nécessaire satisfait, ce mode d'intervention contribue indéniablement à mieux encadrer des projets menés autrefois de manière plus chaotique et favorise la banalisation du recours au conseil et à l'expertise dans un secteur encore peu enclin à cette démarche.

## DES OBSERVATOIRES ET UNE EXPERTISE D'AUDIT

Malgré les difficultés initiales à assurer la crédibilité, la reconnaissance institutionnelle et la pérennité financière du conseil inter-régional du cheval (CIC)

Nord-Pas de Calais – Picardie, il s'est finalement affirmé comme le coordinateur des actions des diverses structures socio-professionnelles de la filière, notamment auprès des conseils régionaux et généraux. Le CIC et Les Haras nationaux ont maintenant formalisé le cadre de leurs appuis réciproques au titre des missions d'intérêt général. Parmi elles, la mesure et la valorisation, d'abord économique, des activités des entreprises équestres se révèle inhérent à l'affirmation de la filière régionale. La mise en place de l'Observatoire économique régional (OER) et du réseau REFERENCE en Picardie traduisent cette préoccupation, même si leur pérennisation reste fragile.

Au-delà de la mise en évidence de son poids économique dans l'économie locale, la filière se dote surtout des moyens de convaincre et d'orienter plus efficacement ses propositions d'actions. La mise en place des contrats de progrès (cf. *équ'idée* n° 62, pp. 34-36) témoigne des possibilités d'une telle démarche inductive auprès du Conseil régional de Picardie et de la mise en place de partenariats transversaux, ici entre le CIC, les chambres départementales d'agriculture et Les Haras nationaux. Des compétences d'expertise dans l'audit des entreprises équestres sont favorisées et développées, contribuant aussi à professionnaliser ces entreprises.

## ORGANISER DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

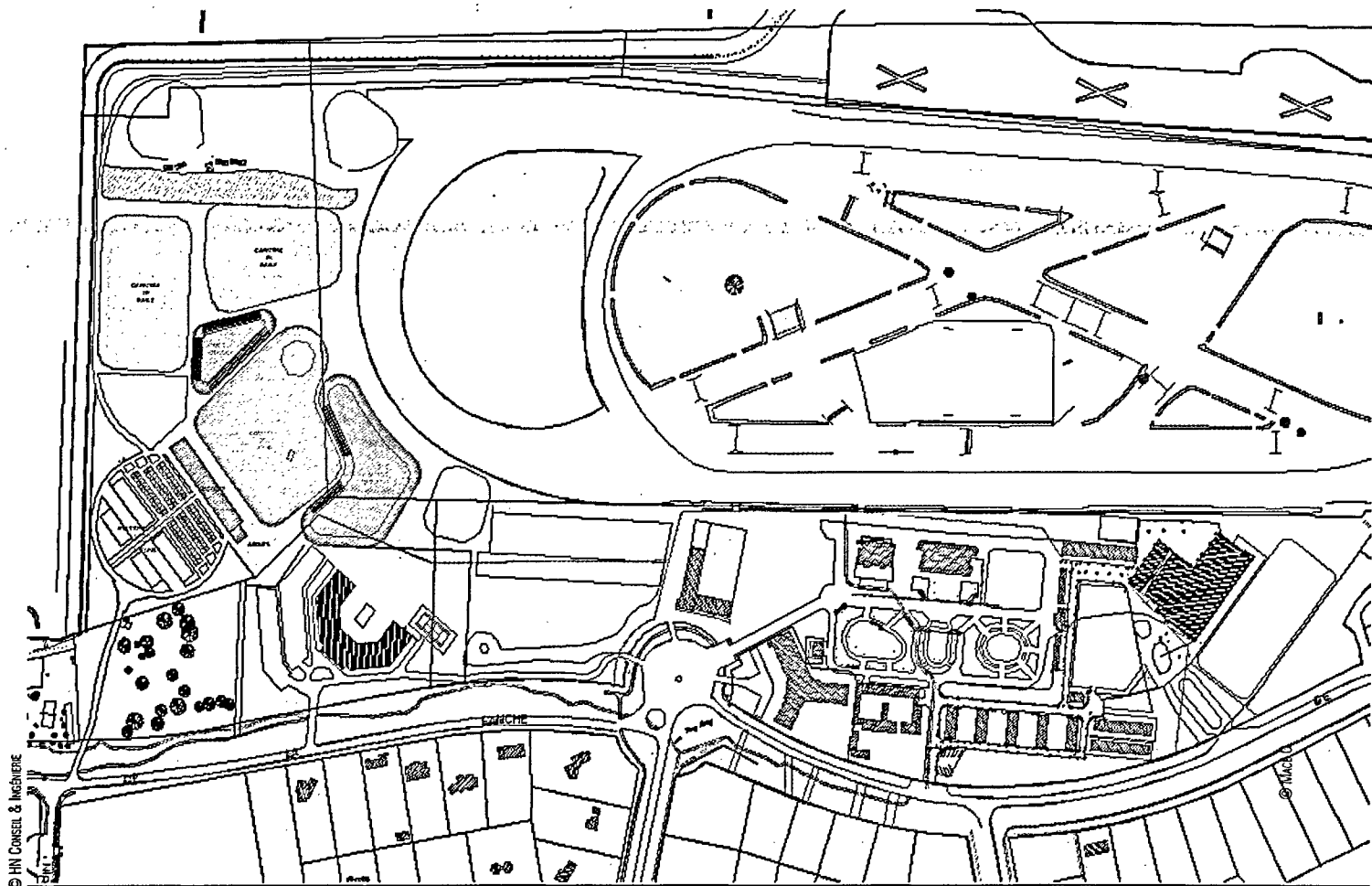
L'émergence des territoires de projets, les parcs naturels régionaux (PNR) ou les pays au sens de la loi VOYNET, mais surtout celle du conseil régional dans le domaine du développement économique, s'organise de plus en plus autour de nouvelles politiques publiques locales dont elles s'auto-saisissent, éventuellement en substitution d'actions autrefois assurées par l'État. Les contrats de progrès évoqués ci-dessus en témoignent.

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau plan de sauvegarde et de valorisation des races locales de chevaux de trait : le Trait du Nord et le cheval Boulonnais, la création du Pôle Trait du Nord à Saint-Amand-les-Eaux (Nord) par le PNR Scarpe-Escaut (cf. *équ'idée* n° 60, pp. 24-25) préfigure certainement le concept porté par le conseil régional du Nord-Pas de Calais de haras régional (sic).

La délégation régionale promeut le développement de cette ambition, par un appui conceptuel et structurel. Le pôle Trait du Nord et la maison du Boulonnais - qui reste encore à l'état de projet -, structureraient en effet à l'avenir la politique locale de sauvegarde et de valorisation de ces deux races menacées, au sein desquels le positionnement, voire l'affectation, d'agents des Haras nationaux pourrait pleinement s'affirmer comme conseiller de développement en territoires. De façon similaire, la stratégie de développement locale portée par le Pays du grand beauvaisis (Oise) autour des utilisations du cheval de trait auquel la délégation régionale des Haras nationaux est désormais associée, labellisé PER et support d'un vaste programme européen Leader, témoigne d'opportunités nouvelles en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.

## ANIMER ET « RÉSEAUTER » L'ÉTALONNAGE

La définition du schéma territorial des Haras nationaux en régions Nord-Pas de Calais et Picardie, c'est-à-dire l'organisation de la couverture du territoire pour assurer le service public de l'étalonnage, est devenue principalement dépendante des moyens humains accordés par l'État à l'établissement public. Au point que la mise en œuvre d'un service public efficient ne peut plus être simplement organisée par une optimisation des



Proposition d'aménagement du parc équestre du Touquet, comme base de préparation des équipes, pour les Jeux olympiques de Londres en 2012.

moyens et processus, c'est-à-dire par des gains de productivité. Une nouvelle trame de ce service d'intérêt général doit être envisagée, peut-être imaginée.

Avec la mise en place croissante de partenariats public-privés (PPP) sur des centres de reproduction, gérés par des entreprises privées mais insérés dans le réseau des centres techniques des Haras nationaux, la mission de service d'intérêt général s'affirme d'avantage autour de l'exécution spécialisée des actes techniques de reproduction et d'identification par les agents de l'établissement, et du développement du réseau de transport de doses. Selon le néologisme québécois, Les Haras nationaux, en tant qu'Agence de développement économique en territoires assureraient le « réseautage », la mise en réseau, de centres de reproduction

et son animation technique. Cette orientation favoriserait à l'évidence ses possibilités de diffusion des améliorations techniques, tout en contribuant de façon plus efficace à la couverture du territoire et donc du service rendu aux éleveurs.

### UN NOUVEAU CONCEPT, MAIS LE PROLONGEMENT D' ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

La caractérisation des principales orientations des actions menées par la délégation régionale Nord-Pas de Calais - Picardie et leur analyse au crible du concept d'Agence de développement économique en territoires promu dans le cadre du prochain contrat d'objectifs entre Les Haras nationaux et l'État, contribuent certainement à mieux en cerner les contours. Pour autant, ce

concept semble moins remettre en question ces actions engagées, parfois sur le long terme, que de les remettre en perspectives. Il peut contribuer à les affermir mutuellement plus que simplement les justifier individuellement. Cependant, il peut sembler nécessiter plus ou moins clairement l'adhésion des différents secteurs de la filière cheval mais aussi des collectivités territoriales, en imposant a priori un positionnement plus ou moins adapté à la situation locale. In fine, il doit certainement d'avantage se définir comme une méthode adaptative, plutôt qu'une organisation prédéfinie. ■

Ludovic PACAUD